



Permis de planter

La ville d'AMBAZAC propose à ses habitants de participer à l'embellissement de la ville grâce au "Permis de planter"!

L'idée : accorder au(x) demandeur(s) l'autorisation de gérer certaines parcelles publiques en vue d'y créer des plantations. Plantes, fleurs, légumes et petits arbres fruitiers... à vous de définir précisément votre projet et la parcelle concernée que vous souhaitez végétaliser et entretenir.

Votre projet de végétalisation :

Nom

Prénom :

Adresse :

Email :

tel :

- Emplacement ou adresse de l'espace vert public que vous souhaitez créer (si possible, joindre une photo et/ou un plan)

.....
.....
.....
.....

- Votre projet précis de plantation (espèces et quantité de plantes, fleurs, petits arbres fruitiers...):

.....
.....
.....
.....



Flashez-moi pour compléter le formulaire en ligne

sinon

Renvoyez la présentation de votre projet

- : par mail à espacesverts@ambazac.fr
- en le déposant en mairie
- en l'envoyant à Mairie, place de l'Hôtel de ville, 87240 AMBAZAC